

BE EASY

Variable – 1 an
Période décembre 2022
TVA incluse



	Electricité verte (6% TVA incl.)		Gaz (6% TVA incl.)
	Consommation	Injection*	Consommation

coût de l'énergie	24h	37,71 c€/kWh	16,15 c€/kWh	13,11 c€/kWh
	h. pleines	38,88 c€/kWh	16,70 c€/kWh	
	h. creuses	36,83 c€/kWh	15,74 c€/kWh	
	excl. nuit	36,83 c€/kWh	-	

Redevance		60,00 €/an	0,00 €/an	60,00 €/an
------------------	--	------------	-----------	------------

* Les tarifs d'injection s'appliquent uniquement en Flandres et si vous avez choisi ce régime spécifique lors de votre enregistrement ou si votre installation relève de ce régime. Plus d'informations sur <https://www.vreg.be/nl/faq/terugleveringscontract>

ELEGANT FOURNIT DE L'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE

LES PRIX DE L'ÉNERGIE SONT VARIABLES. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le prix que vous payez est lié aux prix de gros du marché du jour, tant pour l'électricité verte que pour le gaz naturel. Pendant les 12 premiers mois suivant votre changement de fournisseur, votre prix est adapté au prix de gros selon cette formule fixe. Cette formule est valable pour tout contrat débutant au plus tard le dernier jour du 6ème mois après la souscription du contrat.

Votre formule tarifaire pour l'électricité :

	Consommation	Injection
compteur simple:	$1,227 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} + 16,50$	$0,614 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} - 8,25$
compt. bihoraire hr. pleines:	$1,267 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} + 16,50$	$0,634 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} - 8,25$
compt. bihoraire hr. creuses :	$1,197 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} + 16,50$	$0,599 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} - 8,25$
exclusive nuit:	$1,197 \times \text{ENDEX}_{1.0.1} + 16,50$	

Le paramètre $\text{ENDEX}_{1.0.1}$ de la formule est la valeur des quotations "month ahead" pour "Belgian Power Base Load Futures" telle que publiée sur www.theice.com. La formule est exprimée en €/MWh. Ce paramètre est fixé chaque mois basé sur la moyenne arithmétique des cours de clôture des Belgian Power Base Load Futures (jours ouvrables sauf le dernier du mois) pour le mois précédant le mois de livraison. Le tableau ci-dessus indique le prix de vente basé sur la valeur la plus récente, celle de décembre 2022 (fixée basé sur la moyenne arithmétique des prix de novembre 2022): 276,491 €/MWh.

Votre formule tarifaire pour le gaz naturel : $1,008 \times \text{ZTP}_{\text{RLP}} + 4,50$

Le paramètre $\text{TTF}_{1.0.1}$ de la formule est la valeur des quotations "month ahead" pour "Dutch TTF Gas Base Load Futures" telle que publiée sur www.theice.com. La formule est exprimée en €/MWh. Ce paramètre est fixé chaque mois basé sur la moyenne arithmétique des cours de clôture des Dutch TTF Gas Base Load Futures (jours ouvrables sauf le dernier du mois) pour le mois précédant le mois de livraison. Le tableau ci-dessus indique le prix de vente basé sur la valeur la plus récente, celle de décembre 2022 (fixée basé sur la moyenne arithmétique des prix de novembre 2022): 118,259 €/MWh.



Tarifs du réseau d'électricité

	Coûts de distribution (c€/kWh)				Terme fixe (€/an)	Prosumers (€/kWh/an)	Transport (c€/kWh)
	24h	pleines	creuses	ex. nuit			
AIEG	7,18	7,54	5,77	5,06	26,60	26,27	3,08
AIESH	11,84	12,19	7,88	6,75	18,08	86,50	3,08
GASELWEST	11,99	11,99	8,91	6,51	12,22	84,98	1,33
FLUVIUS ANTW.	7,87	7,87	5,77	4,36	12,22	57,46	1,15
IMEWO	9,42	9,42	6,87	5,24	12,22	68,00	1,26
FLUVIUS LIMB.	6,66	6,66	5,03	3,83	12,22	49,05	0,99
FLUVIUS WEST	7,24	7,24	5,28	4,10	12,22	52,64	1,03
INTERGEM	8,43	8,43	6,16	4,72	12,22	61,32	1,20
IVEKA	10,90	10,90	8,36	5,81	12,22	77,94	1,26
IVERLEK	9,63	9,63	7,06	5,33	12,22	68,68	1,16
ORES:							
- Brabant Wallon	9,74	10,36	5,80	4,68	15,67	79,51	3,08
- Est	13,08	13,97	7,92	6,35	15,67	99,26	3,08
- Hainaut	10,84	11,44	7,11	5,99	15,67	85,95	3,08
- Luxembourg	11,56	12,32	6,90	5,51	15,67	90,63	3,08
- Mouscron	9,99	10,61	6,13	4,96	15,67	80,31	3,08
- Namur	11,33	12,03	6,88	5,60	15,67	88,50	3,08
- Verviers	13,20	13,98	8,36	6,92	15,67	99,07	3,08
PBE (V)	8,04	8,04	5,74	4,91	12,22	58,68	1,21
Régie de WAVRE	11,87	12,53	9,90	9,90	21,22	92,10	3,08
SIBELGAS	10,25	10,25	7,63	5,70	12,22	74,07	1,35
TECTEO RESA	10,02	11,19	6,05	5,24	27,98	76,87	3,08

Tarifs du réseau de gaz naturel

	Coûts de distribution				Terme fixe (€/an)
	T1 (<5000 kWh)		T2 (5001-150000 kWh)		
	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	
GASELWEST (V)	12,33	1,79	54,31	0,95	12,22
FLUVIUS ANTW.	13,90	2,04	86,89	0,58	12,22
IMEWO	14,26	2,07	80,01	0,75	12,22
FLUVIUS LIMB.	12,30	1,43	45,48	0,77	12,22
FLUVIUS WEST	6,19	2,28	70,89	0,99	12,22
INTERGEM	10,80	1,58	52,15	0,76	12,22
IVEKA	11,64	1,69	62,50	0,67	12,22
IVERLEK	11,91	1,72	59,37	0,77	12,22
ORES:					
- Brabant Wallon	26,21	3,501	108,46	1,554	
- Hainaut Gaz	25,43	3,994	103,57	2,002	
- Luxembourg	22,65	2,876	86,32	1,306	
- Mouscron	22,82	3,125	87,41	1,590	
- Namur	26,50	3,760	110,20	1,709	
SIBELGAS	12,54	1,86	69,56	0,72	12,22
TECTEO RESA	28,76	3,143	101,50	1,689	

Taxes et surtaxes sur le gaz naturel

Cotisation sur l'énergie	0,10577 c€/kWh
Accise fédérale	0,05724 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)	0,00750 c€/kWh

Frais de transport du gaz naturel

Les coûts du réseau de transport pour le gaz naturel en 2022 sont estimés à 0,133 c€/kWh (TVA incluse) tel que publié par Fluxys.

Elegant applique les tarifs de réseau, les taxes, les impôts, les contributions et les surtaxes tels qu'approuvés par les régulateurs (VREG et CWAPE) et les autorités compétentes. Pour votre information, les tarifs les plus récents sont affichés compris la TVA de 6 % lorsqu'elle est applicable. Toute modification rétroactive indépendante de la volonté d'Elegant, sera répercutée par Elegant sur le client.

Taxes et surtaxes sur l'électricité

Cotisation sur l'énergie	0,20417 c€/kWh	
Accise fédérale	Consommation 0 – 20.000 kWh	1,44160 c€/kWh
	Cons. 20.000 – 50.000 kWh	1,22750 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)	0,07500 c€/kWh	
Contribution fonds énergie (FL)	Résidentiel	0,45 €/mois
	Non-résidentiel	8,49 €/mois

Electricité verte et CHP

Cette contribution est destinée à supporter les investissements dans l'électricité verte (et en Flandre également dans la cogénération ou "CHP"). Ces quotas sont imposés par les autorités régionales et s'appliquent à chaque fournisseur :

Région flamande	2,648 c€/kWh
Région wallonne	3,049 c€/kWh

